Séance du Conseil Municipal du 29/03/2008

N° 56

Direction: Direction Générale

Secrétariat Général

REF: SECGEN2008006

Signataire: MG/PC

OBJET : Déclaration de l'urgence

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

vu l'article L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la proximité de la séance d'installation du nouveau conseil le 22 Mars dernier,

Considérant que les désignations des délégués de la commune doivent être faites très rapidement pour permettre aux établissements de coopération intercommunale et aux différents organismes de fonctionner normalement,

A l'unanimité.

DELIBERE:

ARTICLE UNIQUE : Déclare l'urgence de la présente séance

le Maire